Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire
Tennis de Table de Joué-lès-Tours

L'Assemblée Générale du **Tennis de Table de Joué-lès-Tours** se tiendra :

🗓️ **Mercredi 21 janvier 2026**
🕐 **Début de séance : 19h00**
(Pointage et vérification des pouvoirs à partir de 18h30)

📍 **L'Espace Clos Neuf – Salle ACAJOU**
2 rue du Clos Neuf – 37300 Joué-lès-Tours

1. Accueil des participants
- Pointage des présents et vérification des pouvoirs (à partir de 18h30)
- Allocution de bienvenue du Président (19h00)

2. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 septembre 2024

4. Rapport moral et sportif
- Présentation du bilan de la saison 2024/2025
- Approbation des rapports

4. Approbation des éléments financiers 2024-2025
- Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2024/2025
- Affectation du résultat de l'exercice comptable 2024/2025

5. Conventions réglementées
- Présentation des conventions visées à l'article L.612-5 du Code de commerce et suivants

6. Orientations financières
- Présentation de la tarification 2025/2026
- Présentation de la grille de remboursement des frais 2025/2026 et 2026/2027
- Présentation et approbation du budget prévisionnel 2025/2026

7. Vie statutaire
- Élection complémentaire au Comité Directeur

8. Questions diverses et vœux

9. Allocution des personnalités et partenaires

10. Clôture de l'Assemblée Générale

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de l'Assemblée Générale afin de conclure cette soirée dans un esprit de convivialité et de partage des valeurs sportives.